

Je vote par **procuration**

*Allons
Voter!*



1

Récupérez auprès de votre mandataire :
son numéro d'électeur et sa date de naissance
ou
toutes ses données d'état civil
et sa commune de vote.



2

Identifiez-vous avec France Connect sur
maprocuration.gouv.fr
et effectuez votre demande
de procuration en ligne, ou remplissez
et imprimez le formulaire cerfa 14952*04.



3

Déplacez-vous

au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat
pour faire valider votre procuration,
ou y remplir directement le formulaire de demande
de procuration. **Si vous disposez de l'identité numérique**
certifiée France Identité, vous pouvez valider votre
procuration directement en ligne sur **Maprocuration**
sans vous déplacer.



4

Vous recevez un courriel
de Maprocuration dès que votre
procuration est enregistrée par votre
commune ou votre consulat de vote.